

Conférence ESS à la Mine de Gentilly

3 novembre 2021

Vu le contexte économique et social difficile, il semble important de montrer l'intérêt qu'il y a à mettre en place d'autres modes d'économie alternative et que l'on peut faire autrement. La crise du Covid 19 met en évidence la nécessité de relocaliser les activités, de privilégier l'emploi local et les circuits courts. l'Économie Sociale et Solidaire a donc toute sa place et peut jouer un rôle primordial dans la vie de la cité car elle permet la création d'emplois et elle peut répondre au mieux aux besoins des habitants. Elle permet aussi de renforcer le lien social, de lutter contre l'exclusion et elle favorise la démocratie participative. Elle est aussi une réponse pour une transition écologique efficace.

Aussi l'installation du tiers lieu « la Mine » même éphémère mais que je souhaite pérenne dans le futur à Gentilly démontre que l'on peut penser l'économie autrement, favoriser l'insertion et renforcer le lien social.

C'est mon 1^{er} mandat en tant que conseillère municipale déléguée à l'ESS et j'ai à cœur de porter les valeurs de l'ESS auprès des gentilliennes et gentilléens, mais aussi auprès des différents services de la ville. Cela doit déjà passer par l'information et la communication à tous les niveaux (dans les quartiers, à l'école,...) pour que les personnes adhèrent à ce modèle économique (VAG, ...).

L'ESS existe à Gentilly et il faut déjà communiquer sur ce qui est fait. De nombreuses associations œuvrent déjà dans différents domaines par exemple Gentillamap, l'association ICI, HLWA, les jardins partagés et dernièrement l'association « les Parques » qui s'est installée au 162 rue Gabriel Péri, Il faut faire connaître ces associations et inviter les gentilléens à participer, à être acteur dans la mise en place d'actions de sensibilisation à l'ESS, d'ateliers en partenariat avec les bailleurs, les associations, les commerçants.

Au niveau des services de la ville, il existe déjà plusieurs niveaux d'intervention dans le cadre de l'ESS

- Les clauses sociales dans les marchés publics en partenariat avec l'Établissement public territorial. Il s'agit des clauses de marchés publics qui prévoient une obligation en matière d'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi. La ville de Gentilly est vigilante à ce que les entreprises intervenant sur Gentilly s'engagent en matière d'insertion dans leur cahier des charges, plusieurs exemples: la réhabilitation du Chaperon vert, la reconstruction du site Sanofi. Cet engagement perdure et l'objectif « insertion » doit être tenu sur chaque opération.

- Un groupe « marchés publics » pour des achats publics responsables a été créé au sein de la collectivité et les entreprises répondant à un marché public doivent inclure dans leur

-

cahier des charges des clauses sociales, environnementales et pédagogiques. La collectivité se doit de tendre vers des achats responsables qui prennent en compte l'environnement, le développement durable. C'est aussi ainsi que les services de la ville peuvent rendre plus visible l'ESS en créant par exemple les conditions pour que les SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique) puissent candidater aux marchés publics.

Je travaille aussi à tisser des liens entre les services de la ville et les associations et à constituer un réseau, afin de pouvoir échanger, voir ce qui se fait ailleurs, dans les villes environnantes et comment travailler ensemble.

Une coordination et des échanges existent déjà entre Élu.es ESS au niveau de l'Établissement Public Territorial.

La ville a aussi adhérer au RTES (Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire) ce qui permet :

- d'échanger lors de rencontres sur des thématiques avec d'autres élus et techniciens afin de partager nos expériences, réfléchir à l'articulation entre différents niveaux de collectivités.
- de s'informer sur les actualités de l'ESS en général, à travers les publications du RTES et de participer aux formations et conférences thématiques sur des questions d'actualité.

La Maire de Gentilly, après avoir rencontré un des porteurs de ce projet et aussi co-fondateur des grains de sel, supermarché coopératif à Paris 13, a soutenu la candidature du projet « coop communs » à l'appel à manifestation d'intérêt national « PTCE émergents » attribué par le Ministère de l'Économie. La mobilisation autour de ce projet « Coop Communs » a permis au territoire du Grand-Orly Seine Bièvre de se doter d'un PTCE (installé à Ivry sur Seine). Il me semble important pour que l'ESS prenne pleinement sa place à Gentilly, de mutualiser les moyens et les actions et de travailler main dans la main avec les associations et d'être au sein d'un réseau.

Aussi dans le cadre du mois de l'ESS et afin de promouvoir cette autre économie, la ville organise une initiative sur les marchés de la ville le mercredi 24 novembre sur le marché du centre ville et le samedi 27 novembre sur le marché du Chaperon vert, LA Mine et les Parques seront présentes et nous travaillons avec la ville d'Arcueil afin que d'autres associations arcueillaises soient présentes le samedi 27 sur le marché du Chaperon vert.

« Le Pôle Territorial de Coopérative Économique est un regroupement sur un territoire donné d'initiatives d'entreprises et de réseaux de l'ESS associés entre autres à des collectivités territoriales, des organismes de formation dont l'objectif est de mettre en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation et de développer des projets économiques innovants et solidaires à l'échelle d'un territoire. »